



Portail Famille MOOJ !

TS-1 Créer son Portail Famille MOOJ !

Depuis un ordinateur :

Afin de créer son Portail Famille, il faut dans un premier temps cliquer sur lien suivant :

<https://maugescommunaute.anvergur.org/maugescommunaute/>

Ou se rendre sur www.mooj.fr cliquez sur



cliquez ensuite sur

Transport scolaire

- > Circuits et horaires
- Comment s'inscrire?**
- > Point de montée
- > Tarifs

Vous pourrez enfin cliquer sur le Portail Famille :



ou

PORTAIL FAMILLE

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions au transport scolaire se font chaque année entre les mois de mai et juillet précédent la rentrée scolaire à venir. Elles se font en ligne, depuis le **Portail Famille**. Vous pouvez y inscrire votre enfant ou consulter votre dossier depuis un compte personnel.



Lignes scolaires

Ce visuel s'affiche :

Connexion

Gestion des transports scolaires

E-mail

Mot de passe. 1 majuscule, 1 minuscule, 1 ch

Connexion

Mot de passe oublié ?

Cliquez sur « Mot de passe oublié » pour renouveler votre mot de passe.

Vous avez la possibilité d'effectuer en ligne l'inscription au service de transport scolaire et le paiement de votre droit d'accès le cas échéant. Vous pourrez également suivre l'évolution du dossier. La création d'un compte au portail famille vous permettra de procéder aux inscriptions. Attention la création du compte famille ne vaut pas inscription.

Créer un Compte Famille

Cliquez sur « Créer un Compte Famille »

Il faudra ensuite renseigner votre nom, prénom et adresse mail. Puis créer votre mot passe dans les champs demandés comme indiqué ci-dessous :

Trans Scolaire

Mooj!
Mauges & Mobilités

Inscription

Entrez vos données personnelles :

Nom du Représentant légal

Prénom du Représentant

Email

Mot de passe. 1 majuscule, 1 minuscule, 1 ch

Re-saisissez votre mot de passe

Veillez cliquer sur l'animal ci-dessous correspondant à : lion

Cat, Dog, Lion, Rabbit, Duck, Cow

Retour Envoyez

Cliquez sur « Envoyer »



Lignes scolaires

Un mail automatique sera envoyé à l'adresse renseignée.

Bonjour,

Attention, vous devez confirmer votre création de compte en cliquant sur [Confirmation création compte](#) afin D'ACCEDER à L'INSCRIPTION

Veuillez trouver ci-dessous le code de connexion utilisé :

Email :

La confirmation doit se faire dans les 30 mn. Dépassé ce délai, vous devrez vous ré-inscrire.

Si ce mail est dans les spams, déplacez ce mail dans la boîte de réception.
Rappel d'accès au portail : [Accès au portail](#)

Cordialement,

Il suffit de cliquer sur le lien « [Confirmation création compte](#) » pour valider votre espace.

Vous pouvez ensuite procéder à l'inscription de votre enfant.



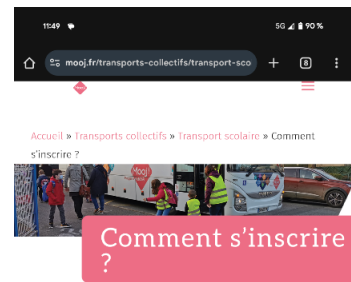
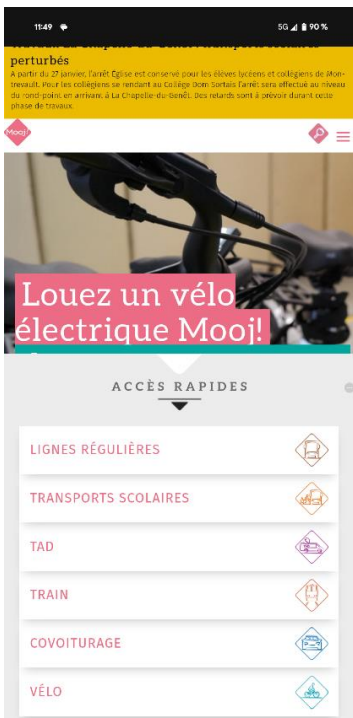
Lignes scolaires

Depuis un téléphone :

Pour accéder au portail, il faut cliquer sur le lien suivant :

<https://maugescommunaute.anvergur.org/maugescommunaute/>

Ou, se rendre sur www.mooj.fr, puis cliquez sur « Transports scolaires » puis « Comment s'inscrire ? » :

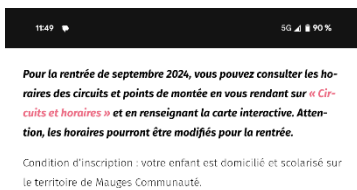


Les inscriptions au transport scolaire se font chaque année entre les mois de mai et juillet précédant la rentrée scolaire à venir. Elles se font en ligne, depuis le **Portail Famille**. Vous pouvez y inscrire votre enfant ou consulter votre dossier depuis un compte personnel.

Pour la rentrée de septembre 2024, vous pouvez consulter les horaires des circuits et points de montée en vous rendant sur « Circuits et horaires » et en renseignant la carte interactive. Attention, les horaires pourront être modifiés pour la rentrée.

Condition d'inscription : votre enfant est domicilié et scolarisé sur le territoire de Mauges Communauté.

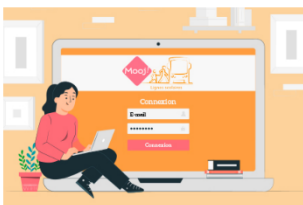
Cliquez sur « Portail Famille » pour accéder à la plateforme :



Ou



Les inscriptions au transport scolaire se font chaque année entre les mois de mai et juillet précédant la rentrée scolaire à venir. Elles se font en ligne, depuis le **Portail Famille**. Vous pouvez y inscrire votre enfant ou consulter votre dossier depuis un compte personnel.

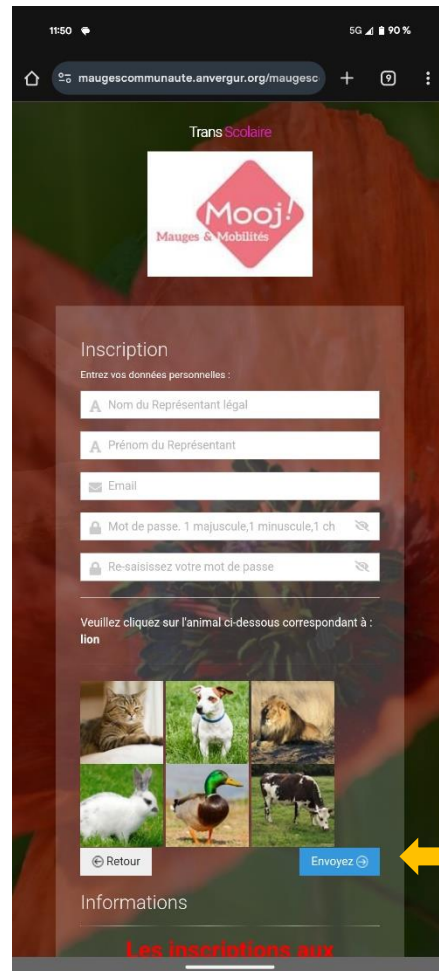
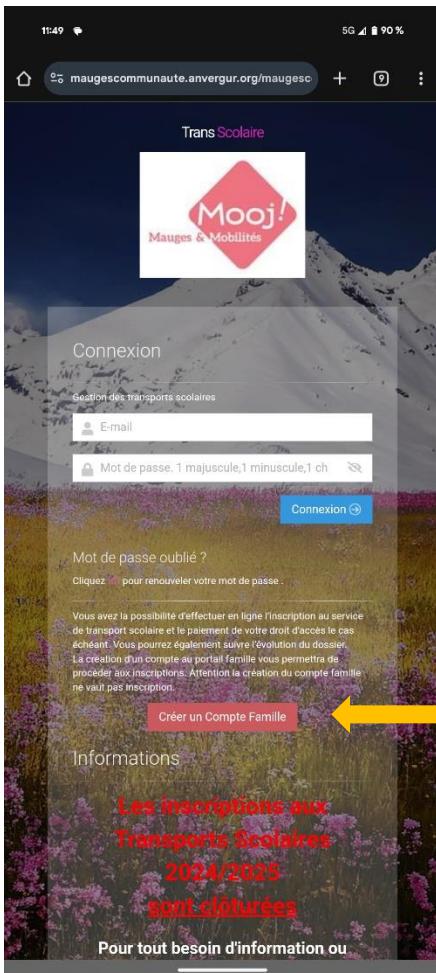


PORTAIL FAMILLE



Lignes scolaires

Ensuite, cliquez sur « Créer un compte » et remplir les différents champs demandés puis cliquez sur « Envoyer » :



Un mail de validation est donc envoyé sur l'adresse mail qui a été renseignée. Voir l'exemple du mail en page 3.

Il suffit de cliquer sur « [Confirmation création de compte](#) » pour valider la création du compte.

Vous pouvez alors procéder à l'inscription de votre enfant.